



Élections professionnelles du 1^{er} au 8 décembre 2022 |
CSA d'établissement

ENGAGÉ·ES **POUR** L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE

Engagé·e·s au quotidien

Liste de la FSU présentée par le SNESUP, le SNASUB, le SNCS et le SNICS

Élections au Comité Social d'Administration

Scrutin électronique du 1er au 8 décembre

VOTEZ POUR UN SYNDICALISME INDEPENDANT ET DES REPRESENTANT·E·S ENGAGE·E·S AU QUOTIDIEN

En votant pour la liste des syndicats de la FSU, vous avez la garantie :

- de représentant·e·s engagé·e·s, **efficaces et proches des personnels** ;
- d'une représentation des **principaux secteurs scientifiques** de l'université et de **toutes les catégories de personnels**, y compris les filières ITRF, AENES et Bibliothèques ;
- d'un **syndicalisme de propositions** qui montre qu'il existe des alternatives crédibles aux crises que l'université traverse ;
- d'une défense des valeurs de **démocratie** et de **collégialité** et d'un combat contre les dérives autoritaires de toute nature.

Les syndicats de la FSU à l'Université de Strasbourg

La Fédération Syndicale Unitaire (FSU) est représentée à l'Université de Strasbourg principalement par quatre organisations : le **SNASUB**, syndicat des personnels BIATSS, le **SNCS**, syndicat des chercheur·e·s, le **SNICS**, syndicat des infirmier·e·s et des conseiller·e·s de santé, et le **SNESUP**, syndicat de tous les enseignant·e·s, qu'ils soient enseignant·e·s-chercheur·e·s, enseignant·e·s de statut second degré, contractuel·le·s ou vacataires. Les représentant·e·s de ces syndicats travaillent en étroite collaboration, ce qui constitue leur force. Ils sont vos collègues et connaissent vos problèmes : ils vous accompagnent, vous soutiennent et vous défendent efficacement. Nombre d'entre eux sont élu·e·s dans les instances nationales des syndicats de la FSU. Plusieurs sont présent·e·s sur les listes du comité social d'administration du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche (CSA-MESR). Ils bénéficient ainsi d'une formation solide et de bonne connaissance des dossiers.

Le CSA d'établissement : une instance qui vous concerne

Le CSA d'établissement est une instance de consultation obligatoire sur de nombreux points relatifs aux emplois et au fonctionnement des services. Hormis les décisions individuelles, toutes les décisions concernant les personnels doivent être soumises au CSA : règles de gestion des carrières, politique d'emploi et de recrutement, charges de services, conditions de travail, hygiène et sécurité, respect de la parité, prise en compte des situations de handicap, action sociale, etc. Le résultat du scrutin au CSA détermine la représentation à la Formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (FS-SSCT), laquelle remplacera les actuels CHSCT.

Nos objectifs

Les élu·e·s de la FSU se battent pour :

- un système démocratique, collégial et transparent de répartition des services et d'équivalence des tâches ;
- la mise en place d'une procédure de consultation des personnels en amont de toute restructuration ;
- la promotion de l'égalité femmes-hommes concernant l'emploi, les carrières et les statuts ;
- une meilleure santé et sécurité au travail et contre la souffrance au travail ;
- l'accompagnement des personnels en situation de handicap ;
- une répartition équitable et transparente des primes existantes entre tous les agents, et en particulier l'accès des enseignants de statut second degré au régime indemnitaire du RIPEC ;
- la réduction des trop nombreux décalages grade/fonction et un alignement des régimes indemnitaires des BIATSS sur le régime le plus favorable ;
- des mesures pour sortir de la précarité, notamment par la stabilisation des collègues en reconduction de poste temporaire ;
- un plan pluriannuel de création d'emplois de titulaires correspondant aux besoins ;
- le respect de l'indépendance pédagogique et scientifique des personnels d'enseignement et de recherche ;
- un accompagnement personnalisé de la carrière à toutes les étapes de la vie (formation continue, décharge pour recherche, CRCT parentalité)

Les syndicats de la FSU de l'Université de Strasbourg ont fait la preuve ces dernières années de leur indépendance à l'égard aussi bien de l'équipe de direction que des logiques d'appareils ou de la politique partisane. Nous refusons un syndicalisme de cogestion qui fait le lit de micro-pouvoirs et ne défend pas l'intérêt général des personnels. Les représentant·e·s de la FSU ont un sens profond du Service Public. Ils entendent le défendre et le promouvoir à tous les niveaux de notre université et pour tous ses personnels.

VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LES REPRESENTANT·E·S DE LA FSU !